

LA SANTÉ

L'AVORTEMENT—L'ENQUÊTE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

M. Stuart Leggatt (New Westminster): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Justice. Il y a quelque temps, les journaux d'Ottawa rapportaient que des fonctionnaires supérieurs de son ministère s'inquiétaient du nombre d'avortements et demandaient que cette question soit étudiée. Le ministre peut-il nous dire s'il a également demandé à ses collaborateurs d'enquêter sur le nombre d'hôpitaux qui ont refusé de créer des comités d'avortement et sur le nombre de régions où il n'existe aucune clinique d'avortement pour les femmes canadiennes?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Non, monsieur l'Orateur. Cela ne relève pas de la compétence du ministre de la Justice.

* * *

L'AGRICULTURE

L'ASSURANCE-RÉCOLTE—LA PRÉSENTATION D'UNE MESURE MODIFICATIVE

M. William C. Frank (Middlesex): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au ministre de l'Agriculture. Comme il est urgent que les agents d'assurance-récolte dans les diverses provinces assurent la récolte de cette saison, quand le ministre a-t-il l'intention de proposer la deuxième lecture du bill tendant à modifier la loi sur l'assurance-récolte et prévoyant le versement, par le gouvernement fédéral, de 50 p. 100 de la prime des cultivateurs?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le député a raison. Un bon nombre des ministres provinciaux ont fait des instances. Je me suis entretenu avec le leader du gouvernement à la Chambre et il est peut-être en mesure de jeter un peu plus de lumière que moi sur le moment où le bill pourrait être présenté à la Chambre.

* * *

L'ÉLECTRICITÉ

LE DÉTOURNEMENT DE LA RIVIÈRE CHURCHILL— DEMANDE D'ARRÊT DES TRAVAUX JUSQU'À LA DÉLIVRANCE D'UN PERMIS AUX TERMES DE LA LOI SUR LA PROTECTION DES EAUX NAVIGABLES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme l'honorable représentant l'a promis le 8 mars, ferait-il maintenant rapport de l'état de la question des demandes de permis du Manitoba pour régulariser les eaux du lac South Indian, et celles du lac Winnipeg?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, malheureusement, je n'ai pas reçu le rapport. Je vais vérifier ce qui se trouve sur mon pupitre et

Questions orales

peut-être y trouverai-je ce document. Le député doit m'excuser: je donnerai la réponse demain.

M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, une question supplémentaire. L'honorable représentant donnerait-il à la Chambre l'assurance qu'il prendra les mesures nécessaires pour empêcher la poursuite de ces projets en attendant la délivrance d'un permis?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je crois que je répondrai à cette question en même temps qu'à la première.

* * *

LA FONCTION PUBLIQUE

LE PROJET DE MODIFICATION DE CERTAINES LOIS RELATIVES AU STATUT DES FONCTIONNAIRES

M. Walter Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au président du Conseil du Trésor. Étant donné les difficultés éprouvées pour présenter des modifications à diverses lois et l'importance qu'y attachent les fonctionnaires, le ministre suivant la promesse que renferme le discours du trône et compte tenu de l'intérêt manifesté, a-t-il eu l'occasion de consulter le leader du gouvernement et dirait-il à la Chambre quand ces amendements pourraient être présentés et étudiés?

L'hon. C. M. Drury (président du Conseil du Trésor): Monsieur l'Orateur, j'ai discuté de la question avec le leader du gouvernement à la Chambre et il m'a répondu que ce serait bientôt.

* * *

LES AFFAIRES INDIENNES

PRÉTENDUE RÉCLUSION DES DEUX ESQUIMAUX À L'HÔPITAL PRÉVILLE—ON RÉCLAME UNE ENQUÊTE

[Français]

M. John Harney (Scarborough-Ouest): Monsieur l'Orateur, étant donné qu'il s'est écoulé une semaine depuis que l'honorable ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien m'a dit qu'il répondrait à ma question le lendemain, est-ce que je pourrais lui demander aujourd'hui, encore une fois, s'il a demandé aux fonctionnaires du ministère de s'enquérir de la situation des Esquimaux dans l'hôpital Préville de Brossard?

L'hon. Jean Chrétien (ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien): Monsieur le président, à deux reprises, la semaine dernière, j'ai essayé de me lever pour répondre à la question mais, malheureusement, je n'ai pu obtenir la parole.

Il me fait plaisir de donner la réponse aujourd'hui: Une infirmière s'est rendu, en compagnie d'un interprète, à l'hôpital Préville. Les deux malades esquimaux qui y sont hospitalisés sont bien traités, et le rapport est à l'effet qu'il n'y a pas lieu de changer la situation. Cependant, nous suivrons tout développement possible, et si les malades ne sont pas confortables à cet endroit, ils seront envoyés dans un autre hôpital.